

plus riches du globe. Cela est si vrai que, dans plusieurs Etats, nous mettons en fait que la prospérité est moindre qu'en Canada.

Quels ne seront pas, au contraire, les avantages de la confédération, qui donnera aux Provinces un marché intérieur mieux équilibré, leur permettra d'adopter un tarif et d'organiser les forces matérielles et morales de la nation suivant ses besoins et ses tendances propres! C'est là qu'est le remède aux difficultés financières de leur situation actuelle; c'est là pour elles le seul moyen de rétablir l'équilibre entre leurs importations et leurs exportations, d'opérer le retrait de leur or, de varier les emplois des classes pauvres, d'assurer de l'ouvrage à tous et de retenir l'émigration qui se fait, chaque année, de la fleur de leur population.

On vante les faveurs dont le Canada ne manquerait pas d'être l'objet en cas d'annexion: mais croit-on sérieusement que le gouvernement américain aurait les mêmes raisons que nous de favoriser la route du St. Laurent, d'attirer spécialement dans les Provinces l'émigration européenne et de la choisir comme nous le fesons? Nouveaux venus, comment pourrions-nous prétendre entrer en lutte, par exemple, avec l'Etat de New-York?

On parle beaucoup, en Bas-Canada, de la colonisation des terres par les enfants du sol: or, avec l'annexion, cette question, outre qu'elle perd sa raison d'être, parce que la nationalité française disparaît du coup, devient impossible dans la pratique. Sous le régime américain, les terres incultes appartiennent au gouvernement général ainsi que leur administration: de quelle grâce auraient les Canadiens à demander des octrois ou des chemins au gouvernement général dans le but de coloniser ces terres par les Canadiens, et par conséquent de favoriser ainsi indirectement l'expansion lente d'une race, sans profit pour l'immigration étrangère? Les Canadiens n'obtiennent aujourd'hui ces octrois et ces chemins qu'à force de luttes et de compromis: que sera-ce lorsque les difficultés actuelles seront doublées en nombre et en importance?

Mais, dit-on, l'annexion aux Etats-Unis créera pour la jeunesse des Provinces une foule de carrières brillantes et lucratives. Cela semble vrai de prime-abord; mais au prix de quels sacrifices ces carrières seront-elles ouvertes à la jeunesse française et catholique du Canada?

Il n'y a qu'à réfléchir un instant sur la nature des obstacles qui sèment la route des Canadiens-français dans les quelques carrières qu'ils peuvent embrasser aujourd'hui, pour se faire une idée de ceux qu'ils auraient à vaincre dans l'Union américaine. Pour arri-